

ACCUEILLIR UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP



Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Définir les différents types de handicap et leurs conséquences
- Savoir comment s'impliquer auprès d'un enfant handicapé
- Savoir comment l'accueillir dans une structure ordinaire
- Améliorer sa posture professionnelle dans l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de ses parents
- Réfléchir sur l'accompagnement de ces enfants

Programme

Connaître le handicap pour mieux l'accompagner

- Définition et enjeux de la loi du 11 février 2005
- Les différents types de handicap et les différentes structures d'accueil

Connaissances des différents types de handicap, comment s'impliquer et s'ajuster à l'enfant ?

- Handicaps physiques
- Troubles du comportement

Programme et outils pour améliorer la communication avec l'enfant

- Initiation au programme TEACCH
- Initiation à la méthode PECS

Connaissances plus approfondies des limites rencontrées par un enfant en situation de handicap

- L'autisme
- Trisomie 21 et déficience intellectuelle

Relation avec la famille

- Découverte du handicap de l'enfant : les différentes étapes d'appropriation
- Permettre aux parents de devenir des partenaires dans le parcours de leur enfant
- Comment aborder l'accueil d'un enfant en situation de handicap avec le parent et l'inclure dans le projet de la crèche ?
- Comment articuler et rendre cohérents les différents lieux de vie de l'enfant en situation de handicap ?

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des connaissances et/ou des pratiques avant ou au démarrage, et à l'issue de la formation
- Apports de connaissances, analyse de la pratique professionnelle à partir d'échanges, témoignages, illustrations vidéo, travaux de groupe et études de cas
- Remise d'un support pédagogique et d'une bibliographie

Durée

2 jours soit 14 heures

Public

Tout professionnel de la Petite Enfance

Tarifs

430 € nets par stagiaire

Prérequis

Aucun

Lieu(x) de formation

- Montpellier

Accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

